

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014**

Délibération
n° 2014.12.157.B

**Opération protection
de la ressource en
eau de Touvre :
demande de
subventions**

LE DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 décembre 2014**

Secrétaire de séance : Anne-Marie BERNAZEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Xavier BONNEFONT

Excusé(s) :

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION / EAU
POTABLERapporteur : **Monsieur DOLIMONT****OPERATION PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU DE TOUVRE : DEMANDE DE
SUBVENTIONS**

Le Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable (SDAEP), approuvé en 2006, a permis d'établir un programme d'intervention visant à permettre la protection de la ressource d'approvisionnement provenant de la résurgence karstique de la Touvre, le traitement optimal afin de satisfaire tant en quantité qu'en qualité les besoins de la population dans le respect des normes réglementaires de l'environnement et la mise en place de ressources de secours en cas d'indisponibilité temporaire de la ressource principale.

Dans ce cadre, le GrandAngoulême a initié un programme global pluriannuel 2014 – 2020 permettant la « Protection de la ressource en eau de la Touvre » qui pourrait prétendre à des subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Cette opération, d'un montant total de 19,5 M€, se décline selon les trois volets ci-dessous :

- périmètres de protection de la ressource
- modernisation de l'usine de Production d'Eau Potable de Touvre
- interconnexion – Plan de secours : ressource

Le planning prévisionnel de l'opération se décompose ainsi :

- restructuration de l'usine du Pontil sur la commune de Touvre : 2014 à 2018
- périmètres de Protection des sources de la Touvre : 2015 à 2018
- interconnexion Plan de Secours : 2016 - 2020

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 17 septembre 2014,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des différents partenaires, notamment l'Agence de l'eau Adour-Garonne dans le cadre de l'opération de « Protection de la ressource en eau de Touvre ».

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur Denis DOLIMONT en sa qualité de 2^{ème} vice-président en charge des services à la population, du service public de l'eau et de l'assainissement, à signer les documents afférents à cette demande.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

19 décembre 2014

Affiché le :

19 décembre 2014